

La réglementation santé et sécurité au travail

3 jours

Formation accessible en
présentiel ou distanciel sur
demande

Descriptif de la formation

Le contexte législatif français en matière de santé et sécurité au travail est dense et complexe. Toute personne qui prend des responsabilités dans la gestion de systèmes de management sécurité se doit de comprendre cette législation pour l'appliquer en entreprise.

Cette formation se propose d'apporter les connaissances et les compétences nécessaires aux apprenants afin qu'ils puissent comprendre tous les tenants et aboutissants de la réglementation santé et sécurité au travail afin d'aider l'employeur et les salariés à prendre les bonnes décisions en la matière.

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs :

- Permettre aux apprenants de comprendre les exigences législatives et réglementaires en matière de santé et sécurité au travail
- Savoir appliquer ces exigences en entreprises afin de réduire les risques professionnels et faire de la prévention efficace

Profil des formateurs sélectionnés

Les formateurs prévus sur ce parcours ont les expériences et formations suivantes :

- Expérience d'au moins 5 ans dans la mise en œuvre de systèmes de management sécurité
- Diplôme ou certification en gestion des systèmes de management QSE
- Expérience de 2 ans minimum en formation ou formation de formateur

Public visé

Tout public

Conditions d'accès et public visé

L'entrée en formation se fait après entretien préalable et selon les critères suivants :

- Avoir une année d'expérience professionnelle
- Avoir un équivalent Bac+2

Délais

Sous réserve des places disponibles dans la limite des effectifs indiqués, l'accès à la formation se fera dans un délai de 1 mois

Tarifs

- Intra-entreprises : nous consulter
- Inter-entreprises : 1350 € net de taxes, repas du midi offerts
- Pour personnaliser la formation : nous consulter
- Pour le distanciel : nous consulter

- Formés et aguerris à la réglementation santé et sécurité au travail

Les + de notre formation

- Animation par des formateurs aguerris à la mise en œuvre de systèmes de management QSE en entreprise
- Nos formateurs sont tous également des consultants aguerris au service de la formation et permettent ainsi d'apporter des éléments factuels et tirés des différents contextes qu'ils vivent en entreprises, et ce pour chaque partie des cours
- Formation opérationnelle alternant apports théoriques et retours d'expériences
- Vidéos illustrant nos propos quand cela est pertinent
- **Fiches de synthèse apportées à chaque fin de chapitre pour appuyer les connaissances essentielles à retenir**
- **Apport d'outils concrets pour illustrer les exigences de chaque chapitre de la norme**

Méthodes et outils utilisés

- Apports théoriques et partages d'expériences avec les apprenants
- Présentation sous forme de power point/Prezi agrémentée de vidéos et apport de synthèses à chaque fin de chapitres
- **Exercices de vérification de connaissance en fin de séance + Délivrance d'une attestation de validation des acquis (Gratuit)**

Effectifs

- Intra-entreprises : minimum 1 personne et maximum 10
- Inter-entreprises : minimum 2 personnes et maximum 10

Calendrier

- Intra-entreprises et distanciel : nous consulter
- Inter-entreprises :
13-14-15 octobre 2020
23-24-25 novembre 2020
24-25-26 novembre 2020
Pour d'autres dates nous consulter
Pour les dates de 2021, nous consulter

Programme détaillé de la formation

Activités abordées

Accueil des participants et présentation de la formation et de ses objectifs

1. Introduction-Objectif du cours

2. La réglementation applicable

- *Les exigences en matière de sécurité au travail*
- *Les principes généraux de prévention*
- *Les exigences concernant le DUERP*
- *Cas de jurisprudence*

3. Les différents risques professionnels

- *Les différents risques professionnels*
- *Le risque chimique*
- *L'importance de l'organisation du travail*
- *Les conséquences des accidents de travail et maladies professionnelles*
- *Exercices*

4. L'étude des postes de travail (sous forme d'exercice d'application essentiellement)

- *Les principales situations à risque*
- *Etudes des postes de travail de l'entreprise*
- *Exercices*

5. Les méthodologies de cotation des risques

- *Choix d'une méthodologie*
- *La cotation des risques identifiés*
- *Hierarchisation des risques*
- *Exercices*

6. La rédaction du document unique (sous forme d'exercice d'application essentiellement)

- *Formalisation de l'évaluation des risques*
- *Exercice d'application*

7. La mise en place des actions d'amélioration

- *Application des principes généraux de prévention dans la mise en place des actions*
- *Les actions correctives et préventives*

8. Le suivi des actions

- *Mise en place d'indicateurs de suivi*
- *Surveillance et analyse des indicateurs*
- *La veille technique*

9. La prévention et la communication sur le terrain

- *Les mesures de prévention*
- *La sensibilisation*
- *La formation*
- *La communication*
- *Les indicateurs liés à l'implication des salariés*

10. Exercices d'application et évaluation des acquis de formation

Le cours est agrémenté de cas de jurisprudences commentés afin d'illustrer l'application des textes
Etude de cas Etudes de cas pratiques sur les points abordés pendant les trois jours
QCM sur les notions abordées pendant les trois jours
Conclusion du module – les points forts et principales notions à retenir